

Compte-rendu #17 – Séance du 12 octobre 2021

Commission de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de promotion sociale, de la Recherche, des Hôpitaux universitaires, des Sports, de la Jeunesse, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de justice et de la Promotion de Bruxelles

1. Question du député Laurent Agache (Ecolo) :

[« Aide des établissements d'enseignement supérieur à la vulgarisation et à la diffusion des travaux des chercheurs »](#)

« Il est de plus en plus attendu des universitaires qu'ils partagent leurs travaux de recherche et les résultats de ceux-ci en dehors des murs des universités – c'est d'ailleurs l'une des missions sociétales de l'université. Mais **le travail qu'impliquent le partage et la vulgarisation des idées peut être varié et substantiel, surtout quant au temps que cela représente. Il faut également se montrer capable de parler aux médias et de répondre aux commentaires des publics.** »

Or, ce type d'activités n'est pas forcément valorisé au sein d'une charge de travail déjà conséquente pour les chercheurs et chercheuses, entre les tâches consacrées à la recherche et à l'enseignement. Les scientifiques seraient pourtant en demande de participer à de telles activités auprès d'un public plus large (médias, industrie...) mais **ne disposent pas toujours de compétences ou de ressources suffisantes** en matière de communication.

Quel type de soutien les établissements offrent-ils aux chercheurs et chercheuses pour la diffusion de leurs travaux de recherche ? **Quel rôle peut jouer la FWB** dans la diffusion et la vulgarisation des connaissances, en particulier pour les scientifiques en début de carrière ?

Réponse de Mme Valérie Glatigny, ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de promotion sociale, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de justice, de la Jeunesse, des Sports et de la Promotion de Bruxelles :

« Les outils pour favoriser la diffusion des connaissances ne manquent pas en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Il y a d'une part le **partage des connaissances entre pairs**, indispensable pour accélérer les recherches, qui est soutenu financièrement par le Fonds de la recherche scientifique (FNRS), Wallonie-Bruxelles International (WBI) et les établissements, mais aussi par le ministère. Je parle de **soutien financier à des colloques, des séminaires** en Belgique et à l'étranger ou encore à



des publications. L'outil est actuellement en révision de manière à l'améliorer. Un groupe de travail devrait bientôt me rendre ses recommandations à ce sujet.

Il y a d'autre part la **vulgarisation vers le grand public grâce à des sites internet et à des événements comme la Journée de la recherche en Fédération Wallonie-Bruxelles, "Ma thèse en 180 secondes", les conférences organisées par les instituts Solvay, des émissions comme "Les Éclaireurs" ou "Matière grise" de la RTBF, ou encore la presse spécialisée.** Ici aussi, une réflexion est menée pour améliorer le soutien qui doit y être apporté. Je ne m'attarderai pas sur les efforts de sensibilisations aux sciences, technologie, ingénierie et mathématiques (STIM), qui ont déjà fait l'objet de nombreuses questions parlementaires, ou encore sur le transfert des connaissances vers les entreprises et la société, qui peut prendre des formes très diverses.

Bien entendu, si les chercheurs sont formés à la publication, au séminaire et au colloque, ils ne le sont pas forcément pour la valorisation ou la communication orale. On ne peut pas non plus demander à tous les chercheurs de devenir d'excellents orateurs, et certains ne sont pas à l'aise avec la prise de parole en public. **Aussi certains établissements d'enseignement supérieur mettent à disposition des chercheurs qui manifestent le désir de s'orienter vers la dissémination des connaissances des formations à la communication scientifique ou encore au fait d'initier et de donner le goût de la vulgarisation scientifique aux jeunes chercheurs.**

À titre d'exemple, l'Université libre de Bruxelles (ULB) propose à son personnel scientifique la possibilité de participer à des formations à la vulgarisation à l'oral, à la vulgarisation écrite, à l'usage des médias sociaux pour la dissémination des connaissances, à l'usage des outils audiovisuels et à des séances de *media training*. L'ASBL Synhera propose quant à elle aux chercheurs des hautes écoles des formations à la communication de vulgarisation par l'intermédiaire du programme "ProPulse". »

Source au Parlement de la FWB : <http://archive.pfwb.be/1000000020ce0fb>



www.observatoire.frs-fnrs.be



www.facebook.com/observatoireFNRS



<https://twitter.com/ObsFNRS>